



Vos élus CFE-CGC vous souhaitent une excellente année 2021,

Depuis presque un an, nos vies ont été fortement bousculées par la crise sanitaire et économique. Durant cette période particulière, vos élus ont été mobilisés dès le début en négociant les protocoles sanitaires de reprise des activités essentielles, puis en s'assurant au quotidien de la bonne application des consignes sanitaires gouvernementales à nos métiers.

Vos élus sont aussi restés mobilisés dans toutes les négociations sociales d'accompagnement de cette crise. Ci-dessous, un résumé des principales actions menées durant cette période :

Négociations sociales: Bilan des actions menées par la CFE-CGC en 2020



La CFE-CGC a négocié avec comme premier objectif de **protéger nos emplois, tout en préservant la pérennité de notre entreprise**. Pour garantir au mieux cet objectif, des concessions ont été nécessaires, néanmoins les accords signés ont pleinement rempli cet objectif :

- ✓ Accord d'accompagnement social de la crise liée au Covid-19, avec la création d'un fonds de solidarité au profit des salariés qui ont les plus bas salaires et impactés par l'activité partielle
- ✓ Accord de transformation d'activité 2020-2022 pour la garantie de nos emplois, avec des mesures d'amélioration de conditions de départ pour les seniors, et pour tout salarié dans le cadre de projets professionnels, de mobilité, de formation ou de reconversion professionnelle.
- ✓ Accord de mise en œuvre de l'activité partielle (APLD) indispensable pour préserver notamment les compétences lors de baisse d'activité, avec un suivi mensuel de son application juste et équitable. Les problèmes d'inadéquation entre le taux d'APLD défini vis-à-vis de la charge d'activités ont été remontés et résolus dans bons nombres de cas.

Vos élus CFE-CGC ont également œuvré pour la réouverture de la restauration d'entreprise afin d'améliorer les conditions de prise de repas.

En 2020, d'autres négociations ont été menées à terme, pour continuer à **moderniser notre contrat social et s'adapter aux évolutions**. Ainsi de nouveaux accords sur le **Télétravail** (en détail au verso), le **Temps Partiel Aidé (TPA)** ou sur la **Pénibilité** ont été signés.

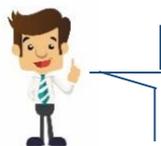
Pour l'année 2021, vos élus resteront motivés et impliqués dans les négociations à venir



Télétravail : accord signé, la CFE-CGC vous informe !

Le nouvel accord sur le Télétravail est dorénavant disponible! La CFE-CGC vous présente les principales avancées sur ce sujet, en comparaison avec l'ancien accord.

	Ancien Accord (2018-2020)	Nouvel Accord (2021-2024)
Principe	Basé sur le double volontariat , avec période d'adaptation et possibilité de réversibilité	
Rythme	1 jour/semaine	Jusqu'à 2 jours/semaine
Modalité	Jour fixe reportable dans la semaine	jours flexibles , reportables dans la semaine
Durée	Avenant au contrat de travail pour 1 an	Avenant au contrat de travail pour 2 ans
Eligibilité du salarié	CDI temps plein, 4/5^{ème} ou 9/10^{ème}	CDI temps plein, et tous les temps partiels
Eligibilité du travail	Poste de travail pouvant être exécuté à distance	Tâches réalisables à distance
Indemnité	Remboursement de 50% du forfait Internet avec un plafond de 30€/mois	Indemnité forfaitaire de 10€ mensuel pour 1 jour de télétravail, et de 20€ pour 2 jours
Aide financière	-	Aide unique à l'installation de 50€ maximum, sur justificatif de dépenses
Matériel Safran	Solution de téléphonie mobile et ordinateur portable selon dispo	Solution de téléphonie mobile et autres équipements (écran, casque...) selon dispo
Cumul accord	Cumulable avec les 12 jours de TVOD (accord Qualité de vie et Bien-être au Travail)	
Décision	Signifiée par le formulaire	Possibilité d' entretien en cas de refus de la demande avec un éventuel plan d'actions



Alors, convaincu ? Pour effectuer votre demande, aller sur la **page Insite**, menu **Espace RH**, puis cliquer sur le bouton « **Voir Coté Société** », et enfin dans le menu **Espace RH**, sélectionner **Télétravail**, le lien vers le formulaire est en bas de page.

La CFE-CGC vous accompagne au quotidien!
Soutenez-nous, et rejoignez nos équipes, on a besoin de vous!

CONTACTS

Patrick POTACSEK
06 08 23 18 82

Gilles QUERRIEN
06 83 73 64 45

Caroline TIREL
07 86 58 18 23



POUR VOUS
AVEC VOUS
PARTOUT

